

Emprunt national : les trois propositions des acteurs de l'innovation

CapinTech présente aujourd'hui ses propositions sur le projet de loi de Finances rectificative pour 2010. Après avoir été auditionnée par la Commission sur le grand emprunt, l'association a réuni le 29 janvier ses membres, acteurs de l'écosystème de l'innovation, pour construire et proposer des orientations sur l'affectation de l'emprunt national (voir synthèse jointe).

Un consensus fort se dégage autour de l'affectation du volet « croissance des pme » et financement des entreprises innovantes, et du volet « pôles d'excellence » et valorisation.

- 1. Pour accroître le vivier et la maturité des opérations de valorisation issues de la recherche publique**, il faut augmenter de 90 M€/an le financement des coûts directs de 300 nouveaux projets. Cette activité doit être au cœur des sociétés d'accélération du transfert de technologie, qu'il faut prévoir de doter de moyens humains conséquents (100-120 ETP/an pour piloter les projets).
- 2. Pour développer le pré-amorçage des entreprises issues de la recherche publique**, il faut envisager un nouveau financement de l'ordre de 150 M€ pour appuyer les acteurs présents et futurs sur une 1^{ère} période de 10 ans. En investissant de 0.3 M€ en moyenne par projet et en les conduisant vers le marché, ces acteurs devraient faciliter le passage de la « vallée de la mort » à une cinquantaine de jeunes entreprises innovantes issues de la recherche publique.
- 3. Pour accompagner durablement la croissance des jeunes entreprises innovantes de toutes origines**, il convient d'augmenter les dotations allouées aux fonds d'amorçage de 250 M€ et d'accepter que la part de leurs souscripteurs privés ne soit pas majoritaire. Chaque année, 50 jeunes entreprises innovantes pourraient avoir un potentiel de croissance nécessitant un renforcement des fonds propres.

« Les acteurs de l'écosystème se réjouissent de l'effort sans précédent réalisé pour la recherche et l'innovation , nos propositions permettront d'atteindre des objectifs ambitieux en matière d'émergence, de création et de croissance des entreprises innovantes.» Laurent Kott, Président de CapinTech

A propos de CapinTech :

CapinTech est une association loi 1901 qui soutient et favorise la création et le développement d'entreprises de technologies innovantes. Son ambition est d'agir pour le bien commun et d'associer les compétences des acteurs impliqués dans ce domaine pour faire émerger des propositions simples et efficaces. Toutes les propositions sont accessibles librement sur le site internet : www.capintech.com

Nos membres : Auriga Partners, Bioam Gestion, Cap Décisif Management, CDC Entreprises, CEA, Dpixel, Emertec Gestion, Iris Capital, I-Source Gestion, France Angels, FIST (CNRS), Fondation Sophia Antipolis, Génopole, HEC Start up, INRA, INRIA-Transfert, Mar-Tech & Finance, Optics Valley, Oséo, Pasteur BioTop, Réseau Entreprendre, Retis, UTC Compiègne, Me F. Perruchot-Triboulet, Me D. Schmidt, Ph. Mustar, A. Michel, E. Bantegnie, E. Krieger, J. Théodosiou.

Contacts :

Miya Pellissard-Yadan, Déléguée générale et **Marine Lhouillier**, Responsable Communication : 01 55 35 26 51/52
communication@capintech.com